

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 11

Administration d'accueil : Ministère des Armées Corps : Techniciens paramédicaux civils Grade ou classe : Technicien paramédical civil de classe normale Spécialité « Technicien de laboratoire »	Catégorie : B Indice sommital du corps : IM 582 Indice maximum de recrutement : IM 529
--	--

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

Soins généraux

Critères de sélection / Compétences recherchées :

- Anatomie/physiologie ;
- Biologie ;
- Ethique et déontologie médicale.

Formation et stages :

- Date :
- Durée :
- Lieu :

Affectation : Les recrutements interviendront principalement en Ile-de-France, à Marseille et à Toulon.

- **Durée moyenne** d'affectation souhaitée pour le poste offert : 3 ans.
- Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.

Dates de :

- Mise à disposition : **01/09/2020**
- Détachement : **01/11/2020**

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

Diplôme d'Etat de technicien d'analyse biomédicale (DETAB) – BTS de biochimie, d'analyses biologiques et de technologie – DUT de biologie, spécialité génie biologique, options analyses biologiques et biochimiques et environnement - Diplôme reconnu équivalent.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

Les techniciens paramédicaux civils (TPC) – spécialité technicien de laboratoire - assurent la réalisation et la validation techniques des examens biologiques qui concourent au diagnostic, au traitement, au dépistage ou à la prévention des maladies humaines ou qui font apparaître toute autre modification de l'état physiologique, sous la responsabilité du médecin biologiste.

Plus particulièrement, les missions et les activités des techniciens de laboratoire sont les suivantes :

Réaliser et traiter des prélèvements biologiques

- Assurer la réception, le contrôle de conformité et l'enregistrement des demandes et des prélèvements ;
 - Identifier les analyses à réaliser en urgence, les prélèvements à envoyer en laboratoires extérieurs afin d'en effectuer un suivi spécifique ;
 - Réaliser les actes techniques liés aux échantillons et prélèvements dans les différents domaines du laboratoire ;
 - Délivrer des Produits Sanguins Labiles (PSL) dans le respect des protocoles et procédures de l'hémovigilance ;
 - Contrôler la qualité et valider techniquement les résultats et en assurer la traçabilité ;
- Participer, le cas échéant, aux prélèvements sanguins au niveau du laboratoire.

Gérer le matériel et les dispositifs du laboratoire

- Gérer, contrôler et tracer les produits et matériels nécessaires à la réalisation des actes spécifiques (étalonnage, stocks de réactifs, etc...) ;
- Participer à l'entretien et à la maintenance des appareils du domaine d'emploi et en assurer les contrôles qualité.

Assurer des activités d'encadrement, d'études et de synthèse

- Contribuer aux actions de prévention et de formation dans le domaine de l'hémovigilance au niveau de l'établissement ;
- Assurer l'accueil, l'encadrement et la formation des nouveaux arrivants et étudiants paramédicaux en biologie clinique ;
- Participer à la rédaction de recommandations et/ou de protocoles dans son domaine d'activité ;
- Réaliser des études et des travaux de recherche dans son domaine d'activité ;
- Participer aux démarches qualité et de certification au niveau de l'établissement ;
- Assurer une veille dans son domaine d'activité.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Techniciens paramédicaux civils de classe supérieur (TPC CS)	8 échelons	701	582	<u>Indice sommital du corps :</u> IM 582
Techniciens paramédicaux civils de classe normale (TPC CN)	8 échelons	631	529	Indice maximum de recrutement : IM 529

Les TPC font carrière dans le premier et dans le deuxième garde.
Ils sont recrutés dans le premier grade.

SITE INTERNET DU MINISTERE :

www.defense.gouv.fr